



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



05670-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.176/2
1er mars 1974

FRANCAIS
Original : ESPAGNOL

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion sur les stratégies et les politiques
du développement industriel dans les petits pays

Vienne, 23-27 septembre 1974

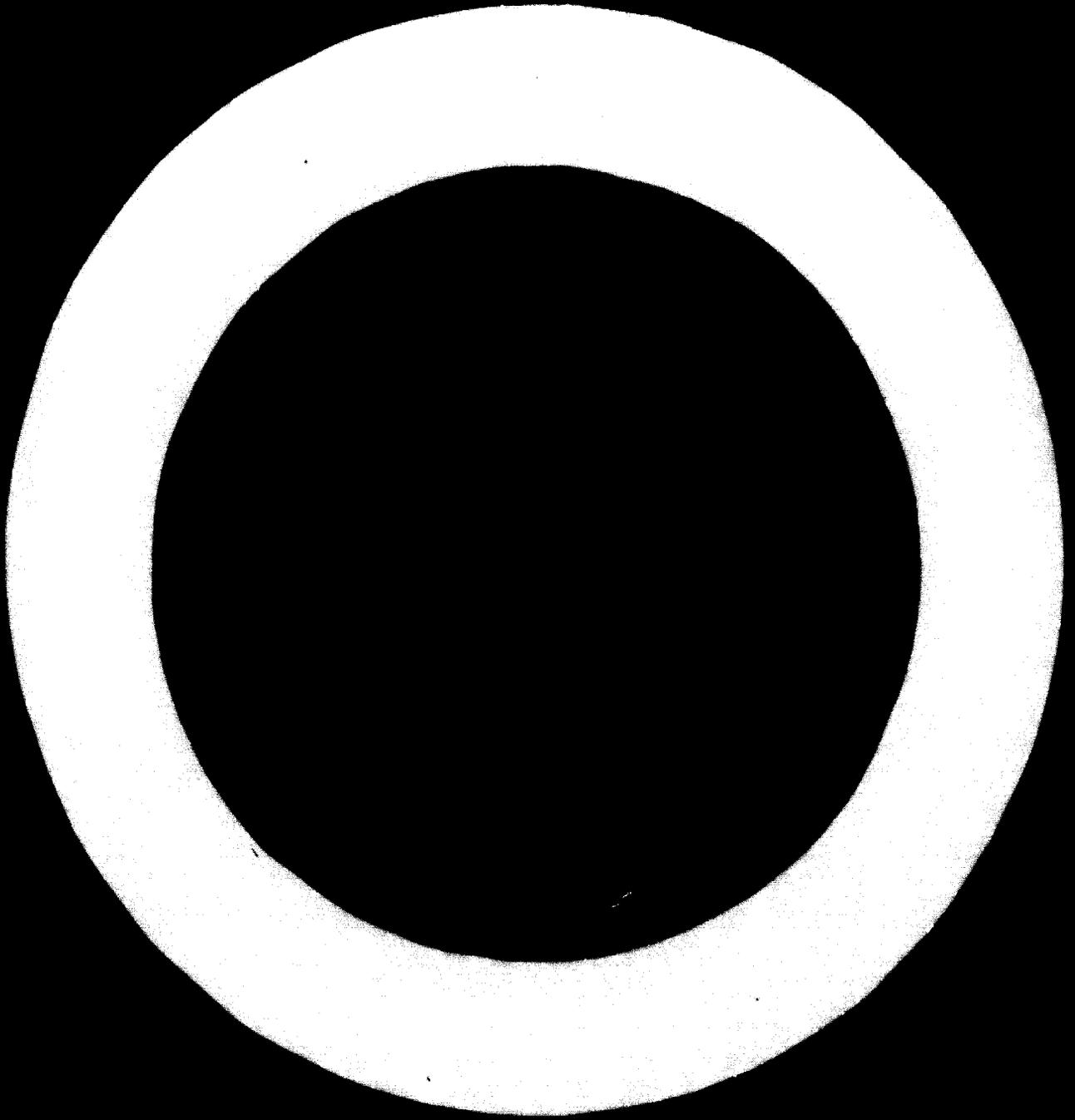
STRATEGIE ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'expérience de la République Dominicaine^{1/}

par
M. Matos y Matos*

* Chef de la Section d'évaluation de la Société de développement industriel,
Saint-Domingue, République Dominicaine.

^{1/} Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et
ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI.



OBSERVATION

Pour la présentation du plan de la présente étude, nous nous sommes conformés dans toute la mesure du possible aux instructions fournies par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Les titres des cinq chapitres sont exactement ceux du canevas, mais l'étude aurait perdu de sa clarté si l'on s'était limité strictement aux sous-titres proposés. Conscient de ce problème, qui tient aux conditions tout à fait particulières de l'industrialisation en République Dominicaine, l'auteur a décidé d'employer le cas échéant les sous-titres qui s'appliquaient le mieux au cas considéré et de laisser de côté ceux qui auraient entraîné des développements inutiles sur des questions non pertinentes, ce qui a permis d'approfondir des questions très importantes pour la compréhension du processus de développement, concernant des sujets qui ne figurent pas dans le canevas proposé.

INTRODUCTION

La présente étude est consacrée à l'analyse de l'industrialisation en République Dominicaine de 1950 à 1972. Ces dates ne vont pas sans causer certaines difficultés que nous souhaiterions expliquer dans la présente introduction.

De 1930 à 1961, la République Dominicaine a été gouvernée par le dictateur Raphael Leonidas Trujillo Molina. Du point de vue politique, on peut considérer que ces 31 ans constituent une seule période; mais la structure économique a assez souvent varié pendant ce laps de temps pour qu'on puisse distinguer plusieurs périodes économiques distinctes.

Si l'on veut comprendre l'évolution du secteur industriel pendant la période 1950-1972, et surtout pendant la décennie 1950-1960, il faut savoir comment l'économie s'est comportée pendant les années précédentes. Etant donné l'importance relative du commerce extérieur, la Seconde Guerre mondiale a exercé une influence notable sur l'économie du pays en interrompant les importations de produits manufacturés. Cette situation, jointe au système politique en vigueur, a favorisé l'intervention de l'Etat dans un processus d'industrialisation relativement rapide, marqué par la création d'entreprises productrices de ciment, de textiles, d'huiles et de clous, financées solidairement par l'Etat et par des investisseurs privés étrangers dans certains cas.

Mais cette croissance du secteur industriel est surtout remarquable par ses causes. L'industrie ne s'est pas développée parce que l'industrialisation était considérée comme un moyen d'assurer le développement dans le cadre d'un plan préétabli, mais parce que les échanges internationaux avaient été interrompus.

Etant donné que cette industrialisation ne correspondait pas au développement de forces économiques intérieures ni à la constitution d'une classe d'entrepreneurs, elle s'est surtout traduite par l'apparition d'une structure industrielle inorganisée et techniquement inefficace.

CHAPITRE PREMIER

CONDITIONS PREALABLES A L'INDUSTRIALISATION

La période 1950-1972 a été caractérisée par d'importants bouleversements politiques et des transformations économiques moins frappantes. Malgré toutes ces transformations, les caractéristiques générales d'une économie retardataire que l'on veut bien qualifier de "sous-développée"*, n'ont pas été modifiées. L'économie fonctionne dans le cadre de ce que les économistes dominicains appellent le "Modèle traditionnel", fondé sur la production intensive de produits agricoles et de matières premières destinées à l'exportation.

Dans le cadre de ce "Modèle traditionnel", les facteurs que les textes économiques désignent sous le nom de "conditions préalables à l'industrialisation", ou au développement, n'ont pas acquis une force suffisante pour assurer une transformation marquée de l'économie, leur efficacité étant limitée par le "Modèle" lui-même, comme on le constatera en examinant séparément chaque facteur.

1. Marché, transports et énergie

Avec une population évaluée en 1971 à 4 011 000 habitants, la République Dominicaine n'offre aux articles manufacturés qu'un marché restreint. Mais ce qui limite l'ampleur de ce marché, c'est surtout la répartition inégale des revenus et des richesses.

La faiblesse du pouvoir d'achat et les habitudes de consommation de la plupart des habitants résultent du caractère de la production. Une grande partie de la main-d'oeuvre est employée dans des exploitations agricoles travaillant pour l'exportation, et où les salaires sont faibles. Compte tenu de la tendance à développer

* Le terme "sous-développé" donne lieu à des erreurs d'interprétation et son emploi pour qualifier certains pays est incorrect. Le terme "sous-développé" peut évoquer un simple retard dans le temps et dans le rythme d'évolution par rapport aux pays industrialisés; en fait, l'économie des pays ainsi désignés est orientée de façon différente et souffre de distorsions fondamentales". (Charles Bethelheim. Planificación y Crecimiento Acelerado.)

cette production pour l'exportation pendant toute la période considérée, les habitudes de consommation ont été limitées par l'insuffisance du pouvoir d'achat, l'inégalité des revenus tendant à s'accroître et les débouchés continuant d'être insuffisants pour la production d'articles manufacturés. Cette étroitesse du marché a constitué l'un des principaux obstacles à la création de nouvelles industries pendant toute la période en question.

Les problèmes posés par l'étroitesse du marché qui fait obstacle à l'industrialisation résultent du modèle économique en vigueur au cours de cette période. Il y ajoute les problèmes d'infrastructure qui, sans être déterminés par le "Modèle" lui sont étroitement liés.

Les centres de consommation étant concentrés dans les zones urbaines, un système efficace de transport sur le plan national devait, dans le "Modèle traditionnel", permettre d'acheminer les produits agricoles vers les centres urbains. En effet une grande partie de la production des communautés agricoles n'est pas commercialisée faute d'un système de transport approprié.

En fait, le manque d'un système de transport efficace n'a freiné l'industrialisation que dans la mesure où les entreprises industrielles nouvellement créées avaient besoin de matières premières produites dans l'intérieur du pays, vu que les localités mal desservies ne constituent pas des centres gros consommateurs d'articles manufacturés. Quoi qu'il en soit, pendant toute la période 1950-1972, l'Etat s'est attaqué au problème des transports dans le cadre de sa politique d'investissements publics. Le dictateur Rafael Leonidas Trujillo Molina lui-même a appliqué une politique d'amélioration des transports "avancée" pour son époque.

Les transports intérieurs s'effectuent par la route. La canne à sucre est acheminée vers les sucreries par des lignes ferroviaires appartenant aux sociétés sucrières. Tous les autres transports intérieurs dépendent du réseau routier dont la moitié est macadamisée alors que le pourcentage correspondant est à peine de 12 % dans les autres pays d'Amérique latine.

L'alimentation en énergie électrique et en eau est tout à fait insuffisante, non seulement pour l'industrie, mais aussi pour la consommation privée. En 1973, une grande partie des ressources en énergie hydroélectrique demeure pratiquement inexploitées. On évalue ces ressources à 600 000 kW, alors que la puissance installée n'atteignait que 7 700 kW en 1966, soit 1,5 % du total exploitable. Ce pourcentage est très inférieur à celui d'autres pays qui se situent au même niveau de développement que la République Dominicaine. Les projets des barrages de Tavera et de Valdesia, dont la réalisation n'avait pu être entreprise en 1963 pour des raisons politiques, se trouvaient en voie d'achèvement en 1973.

Ces déficiences de l'infrastructure, ainsi que le manque d'ouvriers qualifiés et de techniciens, contribuent à l'inefficacité du secteur industriel. En 1960, le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur a été de 534; il n'a été que de 549 en 1970. Une assistance technique extérieure est donc indispensable pour la création de nouvelles entreprises industrielles; en effet, le plus souvent les articles fabriqués par l'industrie dominicaine sont de qualité inférieure, faute de techniciens.

2. Disponibilité de moyens de financement

De nouvelles institutions de financement privées et publiques ont été créées, surtout pendant les dernières années de la période 1950-1972. L'Etat a créé en 1962 l'Office de développement industriel, pour accélérer l'industrialisation, rendre plus efficace l'appareil productif en procédant à l'évaluation des projets industriels et financer conjointement avec des investisseurs privés la création et le développement d'entreprises industrielles. Par la suite se sont établies des institutions financières privées. Leur activité a atténué la pénurie de fonds investissables, dont l'offre avait été très limitée pendant la décennie des années 50. Mise à part l'industrie sucrière, les industries qui se sont le plus développées sont celles du textile, et des produits alimentaires ainsi que les industries travaillant pour la construction.

Bien que la politique pratiquée par la Société de développement industriel, et par d'autres institutions spécialisées dans l'octroi des prêts de faible montant aux entreprises (Office de développement communautaire; Comité d'entreprise civique, etc.) ait favorisé le développement de la petite industrie, la propriété industrielle s'est concentrée entre quelques mains et parfois dans celles d'une seule et même personne.

Un bon exemple de cette situation est fourni par l'industrie textile, où le premier projet important consécutif à l'interruption des importations provoquée par la Seconde Guerre mondiale a été lancé par un industriel qui, en 1973, a mis sur pied les deux projets les plus ambitieux concernant le même secteur.

L'un des principaux moyens utilisés pour stimuler l'industrialisation consiste à aménager des parcs ou des zones industriels au voisinage des principales zones urbaines. L'Etat a entrepris depuis peu d'en créer et a adopté en même temps des lois d'encouragement à l'industrie, dont il sera question lorsqu'on examinera la stratégie du développement industriel pendant la période considérée.

Un grand nombre d'entreprises industrielles créées en République Dominicaine grâce à ces mesures doivent importer leurs matières premières alors que, paradoxalement, les grandes entreprises spécialisées dans l'exploitation des ressources naturelles - les industries extractives notamment - exportent leur production vers les grands pays industrialisés. Cela signifie qu'au cours de la période considérée, le développement industriel a été inférieur à ce que l'utilisation des ressources naturelles du pays aurait pu permettre. Une explication est nécessaire pour comprendre ce phénomène : les investissements étrangers ont exercé une influence décisive sur l'industrialisation de la République Dominicaine pendant la période considérée.

Dans une large mesure, les investissements étrangers ont été effectués dans des industries dont le choix a été imposé; il s'agit en effet d'entreprises créées dans le pays par des investisseurs étrangers en raison des avantages comparés qu'il offre pour la production. Ces entreprises orientées vers les marchés extérieurs, n'ont aucun lien avec le marché intérieur. Les avantages comparés sont essentiellement les suivants : coût peu élevé des ressources et de la main-d'oeuvre, exemptions fiscales et autres mesures d'incitation.

C'est là un autre aspect important du "Modèle traditionnel" qui a limité la croissance effective de l'industrie nationale pendant la période 1950-1972.

CHAPITRE II

PROGRES ET RESULTATS DE L'INDUSTRIALISATION, 1950-1972

Comme nous l'avons dit, ce qui caractérise surtout le processus d'industrialisation pendant la période considérée, c'est le fait qu'aucun plan adéquat de développement** n'ait été suivi, ce qui a provoqué un déséquilibre entre la production des matières premières locales et l'utilisation, par les entreprises industrielles nouvellement créées, de matières premières importées.

A cet égard, on peut distinguer deux principaux groupes d'entreprises industrielles en République Dominicaine :

- A. Les entreprises qui utilisent des matières premières locales;
- B. Les entreprises qui utilisent des matières premières importées.

Le premier groupe est certainement le plus important. Il est essentiellement constitué par des entreprises caractéristiques du "Modèle traditionnel"; c'est-à-dire l'industrie sucrière et les nouvelles entreprises du secteur des industries extractives, orientées vers la satisfaction des exigences des marchés extérieurs.

Les autres entreprises de ce groupe sont surtout des manufactures de produits alimentaires, de boissons et de tabacs. Traditionnellement, ces entreprises fournissent le marché intérieur; on constate cependant qu'elles ont eu tendance, au cours des dernières années de la période, à exporter davantage leur production, notamment dans le cas des produits alimentaires. Des organismes tels que le Centre dominicain de promotion des exportations (CEDOPEX) ont été créés pour promouvoir ces exportations.

Le développement de ces exportations étant encore tout récent, il n'est pas encore possible d'en discerner les conséquences macro-économiques, et les économistes dominicains ont engagé à ce sujet une polémique très vive. Bien que les effets

** En 1967, l'Office national de planification du Secrétariat technique de la Présidence a élaboré un plan de développement intitulé "Programme de développement économique et social de la République Dominicaine" où sont proposées les politiques économiques à suivre jusqu'à 1985. En fait, il ne semble pas que la politique économique suivie jusqu'à ce jour ait tenu le moindre compte des dispositions qu'il contient.

favorables du développement économique ne profitent pas encore à toute la population, on constate un accroissement de la demande intérieure de ces produits. Cet élargissement du marché devrait inciter les investisseurs à accroître la production pour couvrir la demande intérieure, mais étant donné que les prix sont plus intéressants sur les marchés extérieurs, l'accroissement des exportations est supérieur à l'augmentation de la production qui serait nécessaire pour satisfaire une demande croissante, d'où une pénurie et par conséquent une hausse des prix de ces produits sur le marché intérieur.

Le deuxième groupe (entreprises utilisatrices de matières importées) s'efforce surtout de couvrir les besoins du marché intérieur, en produisant sur place de nombreux articles manufacturés jusque-là importés. Il s'agit essentiellement de l'industrie textile, de certaines manufactures de boissons (boissons gazeuses, bières brunes), de produits à base de blé, etc.

1. Tendances du secteur industriel pendant la période 1950-1972

Le développement industriel, fonction de la situation économique générale, a été profondément marqué par les crises politiques du début des années 60.

Les secteurs industriels les plus dynamiques ont été ceux de la construction et les industries connexes. A partir de 1950, la politique de l'Etat a joué un rôle décisif, encore que, pendant les 10 premières années, le nombre des entreprises qui en ont bénéficié ait été relativement peu élevé. Le facteur qui a exercé l'influence la plus déterminante sur le développement de la construction au cours des années 50 a peut-être été l'évolution du dictateur, dont on a pu reconnaître la maturité politique dans toute la zone des Caraïbes, à un moment qui marquait le point culminant de la dictature. La période économique 1960-1966 a été caractérisée par une grande instabilité, notamment en ce qui concerne la politique suivie par les pouvoirs publics; on constate néanmoins, même au cours des années 1961, 1962 et 1963, un développement marqué de la construction.

A partir de 1966, la stabilité politique et la priorité accordée par l'Etat à la construction ont déterminé la croissance de ce secteur, dont la part dans le produit national brut a augmenté considérablement.

La structure de l'industrie nationale et le manque de prévisions ont néanmoins freiné la croissance du secteur de la construction. Bien que riche en gisements de bauxite, la République Dominicaine doit importer de grandes quantités d'aluminium, et la situation est la même pour d'autres matériaux de construction que le pays pourrait produire en utilisant ses importantes ressources naturelles. Comme il fallait s'y attendre, la production des cimenteries a été insuffisante pour satisfaire la demande. En conséquence, les prix du ciment ont augmenté et il a fallu recourir aux importations pour satisfaire la demande des entreprises de construction et de l'Etat. Mais la politique suivie dans ce domaine a eu des conséquences importantes : elle a permis de mettre en place une infrastructure adéquate et, sur le plan social, d'améliorer les conditions de logement.

Le réaménagement des zones urbaines a été entrepris pour permettre de développer le tourisme et conçu en fonction de cet objectif.

2. Résumé

Les industries extractives et l'industrie sucrière mises à part, la production industrielle est surtout destinée à satisfaire la consommation intérieure et les entreprises industrielles les plus importantes demeurent celles qui ont dû être créées pendant la Seconde Guerre mondiale. Les entreprises nouvelles récemment créées travaillent pour le secteur de la construction. La République Dominicaine demeure un pays producteur de produits agricoles et de matières premières, où les investissements étrangers jouent un rôle très important, et qui ne s'est pas encore doté d'industries complexes, productrices de biens de consommation durables et de biens d'investissement.

Ce qui distingue le plus la République Dominicaine, pays en voie de développement, des pays industrialisés, c'est l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de créer des techniques et de se doter de moyens de production, ce qui rend son industrie de plus en plus tributaire des importations de machines et de techniques.

En conclusion, on ne constate, pendant toute cette période, d'évolution marquée ni de l'orientation du secteur industriel, ni de l'importance relative de ses diverses branches, sauf pour ce qui est de la construction, qui s'est développée, et de l'industrie sucrière, qui a perdu de son importance relative.

CHAPITRE III

STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION, 1950-1972

Pendant les années 50, il n'y a pas eu de stratégie bien définie de l'industrialisation, mais on peut relever que de 1951 à 1953, la baisse des prix des produits de base exportés sur les marchés internationaux, dont dépendait et dépend encore la stabilité économique du pays, a provoqué le rassemblement autour du dictateur Trujillo d'une classe bourgeoise d'entrepreneurs qui consolida les résultats de la première tentative d'industrialisation des années 40.

Par ailleurs, ce n'est qu'à partir des années 60 que commence à apparaître une première stratégie économique de l'industrialisation, avec la création de l'Office de développement industriel en 1962 et l'adoption, à la fin des années 60, de lois destinées à encourager l'industrialisation.

Mais pour mieux comprendre les programmes de développement proposés et la stratégie suivie depuis 1960, il faut préciser le rôle du secteur public dans l'industrie nationale. Après la chute du dictateur en 1961, un grand nombre d'entreprises industrielles, commerciales et agricoles appartenant à la famille Trujillo sont devenues la propriété de l'Etat, ce qui a entraîné un élargissement du secteur public.

Dans de nombreux cas, ces entreprises étaient - et sont encore aujourd'hui - des monopoles fonctionnant dans des conditions privilégiées en vue de réaliser des bénéfices élevés, malgré une efficacité faible sur le plan des techniques et de l'organisation. Les conditions politiques qui régnaient avant 1961 rendaient possibles ces bénéfices élevés. Mais, par la suite, l'instabilité politique, le changement constant du personnel de direction, la perte des situations de monopole et l'augmentation des salaires ont placé ces entreprises dans une position défavorable.

Ces entreprises industrielles et commerciales ont tout d'abord été placées sous l'autorité de la Société de développement industriel. Manquant de personnel et peu préparé à assurer la gestion d'un ensemble industriel de cette envergure, l'Office de développement industriel n'a pu s'acquitter efficacement de ce rôle, qui le

contraignait à disperser ces activités. Cependant, en participant à la gestion des entreprises publiques, l'Office de développement industriel a réalisé un important travail de contrôle et a pris des mesures positives pour rassembler et améliorer les données statistiques relatives au fonctionnement de ces entreprises.

Pendant cette période, "on ne voit pas encore apparaître de politiques de développement industriel qui pourraient servir de référence pour définir les objectifs des entreprises du secteur public dans un cadre de développement"***, et ce n'est qu'après le conflit de 1965 que le gouvernement provisoire adopta une mesure législative qui permettait d'apporter à court terme la solution la plus appropriée au problème de la gestion du secteur public : la création de l'Office dominicain d'entreprises publiques (CORDE) (loi No 289 du 30 juin 1966), qui permit à l'Office de développement industrielle de se consacrer entièrement à son rôle de promotion de l'industrialisation.

1. Choix des industries prioritaires

Le 23 avril 1968 a été promulguée la loi No 299 pour la promotion et la protection de l'industrie, qui a remplacé une loi du 3 octobre 1963. Elle classe les activités industrielle essentiellement en fonction de la destination de la production (marché intérieur ou extérieur), en tenant compte de leurs avantages socio-économiques, de leurs incidences sur la création d'emplois, sur les ressources en devises, etc.

Elle distingue trois catégories d'entreprises :

A. Catégorie "1"

Appartiennent à cette catégorie toutes les entreprises fabriquant des biens manufacturés destinés à remplacer des produits importés. Ces entreprises bénéficient des avantages suivants : exonération totale de tous les droits et taxes à l'importation frappant les matières premières, machines, combustibles et lubrifiants importés (sauf l'essence). Ces entreprises sont aussi exonérées totalement de l'impôt sur le revenu si leur siège se trouve hors du pays, cette exonération atteignant 75 % dans les cinq premières années et 50 % pendant le reste de la période si elles ont leur siège dans le pays.

*** Tiré du Programme de développement économique et social de la République Dominicaine, établi par l'Office national de planification.

B. Catégorie "B"

Appartiennent à la catégorie "B" les entreprises industrielles considérées comme essentielles au développement du pays, qui économisent les devises et créent de nouveaux emplois. Ces entreprises sont exonérées à raison de 95 % de tous les droits et taxes frappant les matières premières importées, lorsque ces dernières ne sont pas disponibles dans le pays.

C. Catégorie "C"

Font partie de cette catégorie toutes les entreprises industrielles qui transforment des matières premières locales ou fabriquent des produits destinés à la consommation intérieure, sous réserve que leur capacité de production n'excède pas la demande du marché intérieur. Ces entreprises sont exemptées jusqu'à 90 % de tous les droits et taxes qui frappent les matières premières importées, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles sur le marché intérieur, ainsi que des droits et taxes qui frappent les carburants et les lubrifiants, sauf l'essence.

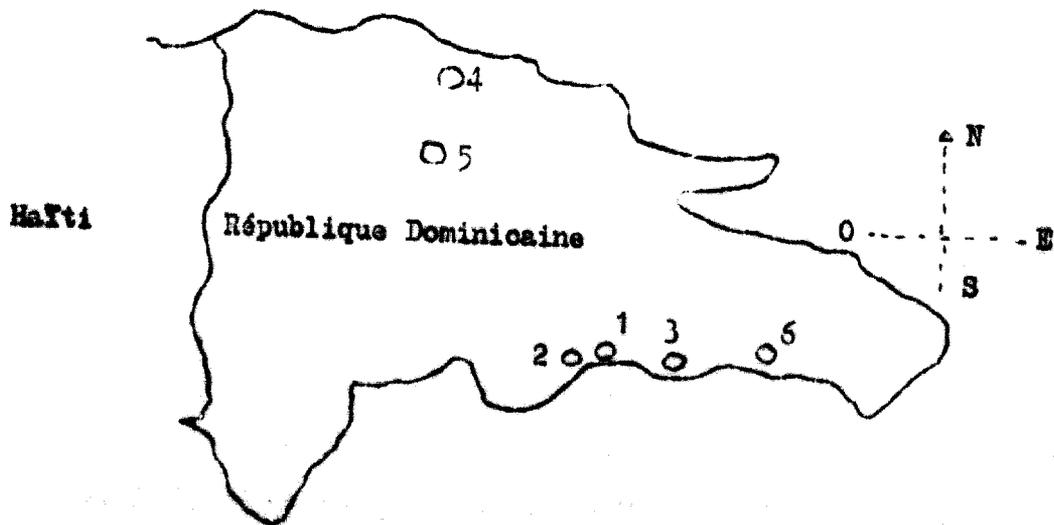
Comme on peut le constater à la lecture des dispositions concernant la catégorie A, cette loi d'encouragement accorde la priorité aux capitaux étrangers et ses dispositions ressemblent beaucoup à celles de la loi costaricienne d'encouragement à l'industrie. On reproche assez souvent aux auteurs de cette loi de n'avoir tenu compte ni de l'expérience acquise par d'autres pays, notamment ceux de la même zone géographique, comme le Venezuela et la Colombie, ni des dispositions du Programme national de développement élaboré par l'Office national de planification.

2. Implantation d'industries dans de nouveaux centres

L'élément le plus important de stratégie d'industrialisation au cours des dernières années a été la création de zones et de parcs industriels. Grâce aux avantages accordés par la loi No 299, et à l'octroi de conditions d'installation favorables, cette politique a favorisé l'installation d'entreprises industrielles dans certaines zones.

Le premier parc industriel aménagé en République Dominicaine a été créé par l'Etat en 1967 à 7,5 km de la périphérie de Saint-Domingue. C'est l'Office de développement industriel qui assure sa gestion en vue d'y installer des entreprises produisant surtout pour le marché intérieur. La surface totale du parc de Herrera devrait atteindre 1,5 million de m². Sur ce total, 1 million de m² avaient déjà été construits en 1973 pour satisfaire la demande du secteur privé.

Par la suite, on a aménagé à la Romana, à 110 kilomètres de Saint-Domingue, une zone franche dont la gestion a été confiée à une filiale de la Gulf & Western Americas Corporation et on entreprend actuellement l'aménagement, à San Pedro de Macoris, d'une autre zone dont la gestion a été confiée à l'Office de développement industriel. Sur ces zones franches peuvent s'installer, conformément aux dispositions de la loi No 299, toutes les entreprises de la catégorie "1", à l'exception de celles qui font l'objet de décrets spéciaux, ainsi que d'autres entreprises. On envisage actuellement d'aménager de nouvelles zones franches à Puerto Plata, Santiago et Haina et d'agrandir les zones existantes. On trouvera ci-après des données relatives à l'implantation géographique des zones et parcs industriels existants ou à aménager.



1. Saint-Domingue - Parc industriel de Herrera.
2. Haina, Province de San Cristobal - Parc industriel de Haina (à cinq kilomètres du parc industriel de Herrera).
3. San Pedro de Macoris - Zone franche industrielle (70 kilomètres de Saint-Domingue).
4. Puerto Plata - Zone franche industrielle (à environ une heure de vol de Miami (Floride)).
5. Santiago - Zone agro-industrielle (à 155 kilomètres de Saint-Domingue).
6. La Romana - Zone franche industrielle (à 110 kilomètres de Saint-Domingue).

Les facilités offertes par ce plan ambitieux de création de zones franches et de parcs industriels, qui ouvre de vastes perspectives d'avenir, sont notamment les suivantes :

- A. Facilité d'établissement d'entreprises industrielles en général.
- B. Développement urbain équilibré, grâce à une implantation centralisée des activités industrielles.
- C. Facilité de transport des matières premières et des produits destinés à l'exportation, les zones et les terrains industriels étant situés à proximité des ports.

- D. D. Facilité de transport des articles et produits nécessaires à la production, des matières premières et des déchets industriels.
- E. Mesures plus efficaces et moins coûteuses de lutte contre la pollution.
- F. Crédits à moyen terme pour l'achat de terrains et de bâtiments, favorisant les investissements en capitaux fixes et incitant les industriels à s'installer dans les zones proposées.
- G. Facilités pour le transport du personnel, grâce à un système commun de transports.
- H. Implantation des industries dans des zones urbanisées desservies par des systèmes de distribution d'eau et d'électricité et d'un système d'évacuation des eaux usées.

Il n'est pas encore possible d'apprécier exactement les conséquences socio-économiques de la création de zones et de parcs industriels, cette mesure étant récente; mais, compte tenu des avantages susmentionnés, il faut reconnaître que, même si elle ne permet pas d'éliminer les obstacles au développement, la création de ces zones représente l'une des étapes les plus importantes sur la voie d'une industrialisation organisée, s'inspirant de l'expérience des autres pays pour éviter les problèmes que leur a suscité l'industrialisation.

Il convient de signaler notamment que dans les zones industrielles aménagées et gérées par l'Office de développement industriel (Nos 1, 2, 3 et 4 sur la carte) les entreprises sont implantées en fonction de leurs caractéristiques particulières. Chaque zone est subdivisée en secteurs et chaque secteur regroupe des entreprises industrielles ayant des activités semblables : on évite ainsi que le fonctionnement de certaines entreprises ne gêne celui des autres.

En outre, dans certaines zones, comme celle de San Pedro de Macoris, l'Office de développement industriel a entrepris, à titre de mesure d'encouragement supplémentaire, la construction de bâtiments à usage industriel qu'il loue à des entrepreneurs désireux de réaliser des projets.

Il ne fait pas de doute que l'aménagement de parcs industriels aura des effets qui compléteront ceux de la législation visant à promouvoir le développement industriel du pays.

3. Développement de la technologie des industries manufacturières et formation de la main-d'oeuvre locale

Il n'existe pas, à proprement parler, de stratégie officielle visant à doter les entreprises industrielles locales de techniques adéquates. L'assistance technique est essentiellement d'origine étrangère. Dans les entreprises publiques, cette assistance est apportée par des fonctionnaires d'organismes internationaux ou des techniciens recrutés sous contrat par ces organismes (Banque interaméricaine de développement, Banque mondiale, ONU, etc.).

Le problème essentiel consiste, pour élever le niveau technique, à assurer la formation de la main-d'oeuvre. Les pouvoirs publics n'ont pas accordé à cette question l'importance nécessaire. Mais il faut signaler qu'on a créé en 1965 des centres de formation professionnelle accélérée, placés sous la direction de professeurs espagnols et chargés essentiellement de former des ouvriers spécialisés, afin de fournir aux nouvelles entreprises une partie du personnel dont elles ont besoin. Les cours, dont la durée moyenne est de six mois, portent sur les sujets suivants : ajustage, charpenterie, ébénisterie, béton armé, maçonnerie, parquetage et carrelage, électro-mécanique, plomberie, peinture et décoration, fraisage, tournage, soudure électrique, forgeage et serrurerie.

Onze professeurs spécialisés ont été engagés pour mettre sur pied le programme de formation. La première année, 156 personnes réparties de façon plus ou moins égale entre les différentes spécialités susmentionnées, ont reçu une formation. En 1966, on comptait environ 130 étudiants inscrits. Pour faciliter l'accès à ces cours, des centres ont été créés dans diverses localités : San Pedro de Macoris, Bani, Santiago, Puerto Plata, Barahona et surtout Saint-Domingue.

Pendant toute la période 1950-1972, le niveau technique est resté très insuffisant, et la plupart des industries ont dû recourir à une assistance extérieure, faute de techniciens.

CHAPITRE IV

POLITIQUES ET MESURES INTERESSANT L'INDUSTRIE, 1950-1972

La politique économique appliquée au secteur industriel a été étudiée au chapitre III, consacré à la stratégie d'industrialisation pendant la période 1950-1972. Nous nous bornerons donc dans le présent chapitre à résumer cette politique.

1. Résumé

La politique officielle d'industrialisation ne s'est concrétisée qu'à partir des années 60, avec la création d'institutions appropriées et l'adoption de lois favorisant les investissements privés. Ces institutions et ces lois ont été modifiées pendant la seconde partie de la dernière décennie pour accélérer le développement du secteur industriel, dont le taux de croissance pendant la période 1962-1966 (0,6 %) était loin de répondre aux besoins du développement économique. Les mesures les plus importantes ont été les suivantes :

- A. Création de l'Office de développement industriel (1962).
- B. Création, en 1966, du Fonds d'investissement pour le développement économique (FIDE) dont on examinera les caractéristiques au chapitre suivant.
- C. Création de l'Office dominicain d'entreprises publiques (CORDE) en 1967.
- D. Adoption en 1968 de la loi d'encouragement et de protection de l'industrie.
- E. Création de zones franches et de parcs industriels.

CHAPITRE V

INSTITUTIONS ET INDUSTRIALISATION, 1950-1972

Les institutions responsables de l'industrialisation en République Dominicaine sont l'Office de développement industriel et le Fonds d'investissement pour le développement économique, qui coopèrent surtout en matière d'évaluation et de financement de projets. Aux activités de ces organismes publics, il faut ajouter celles d'autres institutions financières et de banques privées.

En coopération avec le Fonds d'investissement pour le développement économique, l'Office de développement industriel (qui finance en outre des projets industriels avec ses propres ressources), évalue intégralement les aspects économiques, techniques et financiers des projets industriels au titre desquels des crédits ont été demandés, pour garantir leur faisabilité; leur financement est ensuite assuré par le Fonds d'investissement pour le développement économique, dont les ressources proviennent essentiellement de prêts accordés par des institutions internationales (Banque inter-américaine de développement, Banque mondiale, etc.).

1. Le Fonds d'investissement pour le développement économique (FIDE)

Cet organisme a été créé dans le cadre de la Banque centrale de la République Dominicaine pour rassembler des fonds en négociant des emprunts à long terme auprès d'institutions internationales ou en mobilisant des ressources internes; il accorde aux entreprises privées, par l'intermédiaire de divers organismes, des prêts à moyen et à long terme, en vue de réaliser des projets utiles au développement du pays, surtout dans le domaine de l'industrie manufacturière. Depuis sa création en 1966 jusqu'à décembre 1972, le FIDE a consenti à divers secteurs de l'économie des prêts d'un montant supérieur à 51 millions de pesos dominicains. Les prêts à l'industrie représentent environ 50 % du total des prêts accordés. Pendant la première phase de ses activités, le FIDE s'est surtout efforcé de susciter, par des mesures et incitations appropriées, la formation de cadres et de chefs d'entreprises et la création accélérée d'un secteur industriel plus dynamique.

2. Perspectives

Conformément aux déclarations faites par le Gouverneur de la Banque centrale de la République Dominicaine, M. Diogenes Fernandez, devant la Chambre de commerce américaine, on envisage de modifier la politique suivie par le FIDE en matière de crédit pour favoriser les investissements dans les entreprises à forte intensité de main-d'oeuvre ainsi que dans les agro-industries, essentiellement parce que la politique industrielle a permis de créer rapidement un secteur industriel mieux défini et plus dynamique. Néanmoins, les critères appliqués pour l'octroi de crédits devront être précisés pour favoriser encore davantage les investissements industriels dans les secteurs considérés comme prioritaires ou offrant les perspectives les plus intéressantes dans le cadre d'ensemble de l'économie****.

Ayant mis en lumière les insuffisances techniques de l'industrie dominicaine, la Banque centrale a pris des mesures pour créer, en vue d'élever le niveau technique général, un Institut de recherche et d'assistance technique industrielle et un Institut de formation de techniciens dont les activités se substitueront à celles de l'Institut centraméricain de recherche et de technique industrielles (ICAITI), qui représente l'assistance technique extérieure. Ces organismes, qui seront créés dans le cadre de la Banque centrale, assumeront les fonctions suivantes :

- A. Fourniture de conseils techniques aux entreprises industrielles en vue de réduire les coûts de production, améliorer les techniques et déterminer les possibilités d'utilisation des sous-produits.
- B. Recherche technique en vue de l'utilisation des matières premières.
- C. Application de méthodes modernes de productivité.
- D. Organisation de cours de formation technique.
- E. Organisation de cours pour la formation de techniciens spécialisés.
- F. Mesures d'encouragement en faveur des chercheurs, techniciens, artisans et ouvriers spécialisés.

**** Extrait du discours prononcé par M. Diogenes Fernandez devant la Chambre de commerce américaine, en mars 1973.

Ainsi, et grâce au dynamisme relativement élevé dont fait preuve le secteur industriel, les réformes apportées à la politique du FIDE en matière de crédit, l'amélioration des techniques industrielles tant au niveau de la production que de la formation de la main-d'oeuvre pourront en définitive contribuer à modifier la structure de l'industrie et accélérer ainsi le développement économique. Il est toutefois nécessaire de mieux mobiliser les ressources intérieures et d'exercer un contrôle sur les capitaux étrangers pour protéger les investisseurs dominicains, de façon à éviter autant que possible que le secteur industriel ne dépende de l'étranger.

Ces buts et objectifs, dont la réalisation est indispensable au développement industriel et par conséquent au développement économique, seront atteints dans la mesure où l'on continuera de faire évoluer la législation dans le sens d'une politique économique plus dynamique et adéquate (cette tendance a déjà été perceptible au cours des dernières années) et dans celle où l'on se conformera aux dispositions du Programme de développement économique et social élaboré par l'Office national de planification.

ANNEXES PROPOSEES

Tableau 1

<u>Entreprise</u>	<u>Activités ou production</u>	<u>Date de création</u>	<u>Capital investi (en milliers de pesos dominicains)</u>
Falcombrige Dominicana	Ferro-nickel	1970	160 000
Complexe métallurgique dominicain, Société par actions	Barres, tubes et structures métalliques	1968	325
Services techniques	Fonderie	1955	22 000
Alcoa Exploration	Alumine	1955	1 200
Industrie nationale du verre	Verre	1951	2 500
Industrie nationale du papier	Papier	1953	1 500
Industrie textile des Caraïbes, Société par actions	Textile	1950	753
Brasserie Cibao, Société par actions	Bières	1964	2 000
Industrie dominicaine du lait, S.A.	Produits lactés	1970	2 000
Casa Central, Société par actions	Confection	1964	100
Peravia Industrial	Jus et pâtes de fruits	1964	100
Barcelo Industrial	Jus et pâtes de fruits	1966	90
Textiles K, Société par actions	Tricotés	1972	150
American Can Co., Société par actions	Boîtes en fer blanc	1968	2 000
Aluminium dominicain, Société par actions	Plaques d'aluminium	1962	250
Industrie pétrochimique dominicaine	Pièces destinées à la fabrication de chaussures	1963	200
Réfrigérateurs dominicains, Société par actions	Réfrigérateurs	1966	200
Industrie de la construction, Société par actions	Portes et fenêtres	1958	232
Cartons Haina	Cartons	1972	1 500
el Torito Dominicano, S.A.	Viandes et charcuteries	1962	50

Fersan	Engrais chimiques	1964	350
Pausterizadora Rica, S.A.	Lait et produits lactés	1966	117
Société dominicaine d'aliments lactés	Produits lactés	1969	2 000
Industrie des matières plastiques	Matières plastiques	1968	300
Verres et plastiques, S.A.	Miroirs	1964	157

Tableau 2

A. PART DES DIFFERENTS SECTEURS DANS LE PRODUIT INTERIEUR BRUT

En monnaie locale aux prix courants

	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Agriculture	82 269,3	135 020,7	234 537,1	252 000,2
Industries extractives	961,2	13 460,1	22 741,5	23 565,6
Pétrole	-	-	-	-
Industrie manufacturière	68 625,0	124 972,3	273 533,0	306 283,4
Autres secteurs	247 593,3	450 176,4	941 352,4	1 051 157,0
Total PIB	<u>399 449,6</u>	<u>723 629,5</u>	<u>1 472 164,0</u>	<u>1 633 006,2</u>

B. TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSE

	<u>1950-1960</u>	<u>1960-1970</u>	<u>1970-1971</u>
Agriculture	5,1 %	5,6 %	7,4 %
Industries extractives	30,3 %	3,4 %	3,6 %
Pétrole	-	-	-
Industrie manufacturière	6,2 %	8,2 %	11,9 %
Autres secteurs	6,1 %	7,7 %	11,7 %
Total PIB	<u>6,1 %</u>	<u>7,4 %</u>	<u>10,9 %</u>

Tableau 3

BALANCE COMMERCIALE

en monnaie locale

	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1972*</u>
Exportations	86 864 425	174 428 655	213 956 500	347 600 000
Importations	43 557 221	87 022 913	278 034 417	337 700 000
Balance commerciale	<u>43 307 204</u>	<u>87 405 742</u>	<u>(-) 64 077 817</u>	<u>9 900 000</u>
Exportation de produits manufacturés	3 400 000	4 500 000	5 900 000	7 800 000

Taux de change : 1 peso dominicain = 1 dollar des Etats-Unis

* Données provisoires (non officielles).

AUTRES ANNEES

Tableau 1REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ORIGINE
(en pourcentage)

<u>Secteurs</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>
Agriculture	20,6	18,7	15,9
Elevage	6,1	7,0	5,9
Industries extractives	0,2	1,9	1,6
Industrie	17,2	17,3	18,6
Commerce	20,3	18,7	15,2
Etat	7,1	9,9	10,3
Constructions	3,3	17,3	4,9
Autres secteurs	25,2	9,2	25,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 2

INDUSTRIES MANUFACTURIERES

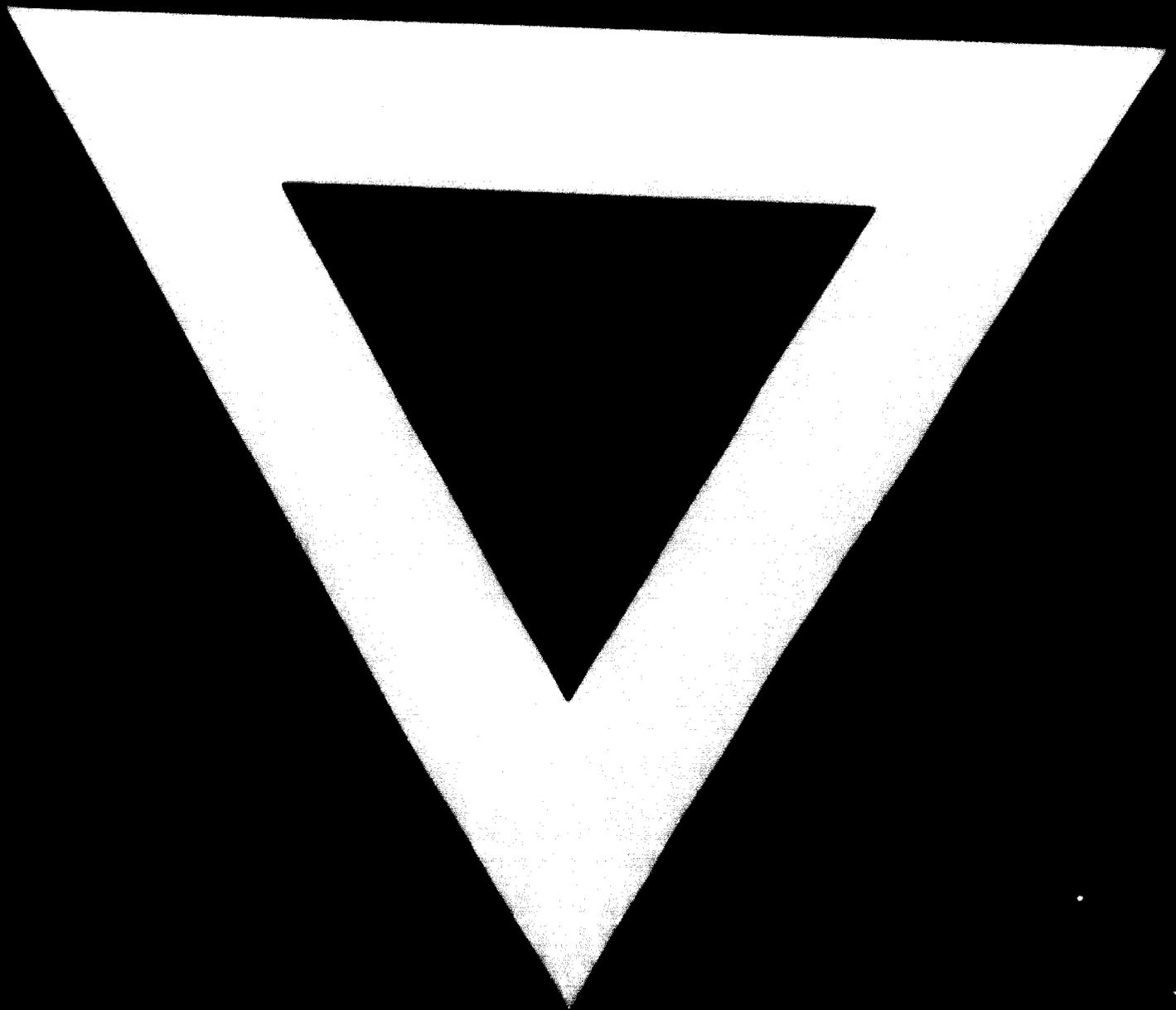
**PART DES DIVERS SECTEURS DANS LA PRODUCTION MANUFACTURIERE
(en pourcentage)**

	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>
Produits alimentaires (à l'exception des boissons)	70,4	69,7	57,3
Sucreries	(33,8)	(36,2)	(24,1)
Autres produits alimentaires	(36,6)	(33,5)	(33,2)
Boissons	7,8	7,0	11,7
Tabac	4,6	3,4	6,3
Textiles	0,6	2,4	2,5
Produits minéraux autres que métalliques	2,1	2,3	3,0
Autres produits	14,5	15,2	19,2
Construction mécanique	-	-	0,2
Machines, appareils et équipements électriques	0,5	0,1	0,5

Tableau 3

INDUSTRIES MANUFACTURIERES
TAUX DE CROISSANCE PAR SECTEUR
(en pourcentage)

	<u>1950-1960</u>	<u>1960-1970</u>
Produits alimentaires	6,5	6,1
Sucrieries	(7,3)	(3,9)
Autres produits alimentaires	(5,7)	(8,0)
Boissons	5,4	13,9
Tabac	3,4	14,9
Textiles	23,0	8,5
Produits minéraux autres que métalliques	7,5	11,4
Autres produits	7,1	10,7
Taux de croissance pour l'ensemble	<u>6,6</u>	<u>8,2</u>



74 . 11 . 27